

J'AI BESOIN D'UN LOGEMENT STABLE



- J'ai des ressources financières
- Ma situation administrative est régularisée
(Je dispose de pièces justificatives : avis d'imposition, droits CAF ou MSA ouverts...)

Je recherche un logement stable

QUE DOIS-JE FAIRE ? QUI PEUT M'AIDER ?

Faire une demande de logement dans le secteur public

- Sur format papier : imprimé unique à retirer auprès des bailleurs sociaux ou auprès d'un travailleur social
- Sur format électronique : il me faut une adresse mail.

Directement en ligne sur le site
www.demandelogement29.fr

Des justificatifs sont nécessaires : pièce d'identité, titre de séjour en cours de validité, avis d'imposition ou de non-imposition N-2 et N-1, si possible, ressources du trimestre, autres pièces selon situation : certificat de grossesse, bourse étudiante...

Rechercher en parallèle un logement dans le secteur privé

- Agence à vocation sociale (ALMA) : Uniquement sur orientation d'un travailleur social
- Les annonces sur les sites internet spécialisés, sur les journaux et pages spéciales immobilier
- Le bouche à oreille : l'entourage, les commerçants, panneaux dédiés aux petites annonces.
- Les agents immobiliers, notaires...

Je peux être soutenu.e par le CCAS ou le CDAS

- CCAS 40 rue Jules Ferry 02 98 00 84 00
- CDAS Rive droite 25 rue Anatole France 02 98 45 16 54
- CDAS Lambézellec place de Bretagne 02 98 03 39 52
- CDAS Bellevue place Napoléon III 02 98 47 08 09
- CDAS St Marc 41 rue Sébastopol 02 29 61 29 29
- Mission locale pour les moins de 26 ans

Informations : - <http://infosociale.finistere.fr> - Repères dans la cité : www.reperes-brest.net

